

SAMEDI 10 FEVRIER 2018 DE 14H30 À 18H30*

5ÈME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE
BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

La biodiversité cultivée : un bien commun ?

Des savoirs techniques et relationnels dans les constructions du rapport au vivant.

Circulation et partage des gènes et des semences paysannes...

14h30 accueil, de 15h à 18h30 : interventions, projection (15 mn), échanges, pause, verre de clôture.

avec **Thierry Linck** (*sous-réserve* - économiste, Université du vivant, Directeur de recherche du Département Sciences de l'Action pour le Développement, SAD, INRA), **Guy Kastler** (paysan, ancien délégué général du *Réseau Semences Paysannes* et membre de la *Confédération paysanne*), **Aurore Lalucq** (co-directrice de l'*Institut Veblen* et co-auteur avec Jean Gadrey de *Faut-il donner un prix à la nature ?* coll. "Politiques de la transition"/ Les Petits matins, 2015), **Bénédicte Fumey** (porte-parole du Pacte civique et membre active de l'association TAAC - The Animal Alliance Channel), **Alexandre Lumbroso** (co-réalisateur avec Jonathan Attias du documentaire *Des Clics de Conscience*, 2017), **Patrick Desplats** (vigneron). Animation : **Yovan Gilles** (*Les périphériques vous parlent*).

INTERVENTIONS : Thierry Linck : Le maïs natif à Tenejapa. Dans les montagnes du Chiapas au Mexique, les savoirs et les gènes sont construits et mobilisés dans une démarche collaborative qui laisse une large place à l'expérience et aux initiatives individuelles dans le cadre d'une biodiversité cultivée. **Guy Kastler** évoquera les contraintes réglementaires en matière de semences natives, les conditions et les aspects de leur brevetabilité, la protection des connaissances traditionnelles et de leur transmission en « open source ». **Aurore Lalucq** exposera en quoi la problématique de la biodiversité soulève bien évidemment la question de la monétisation en cours de la nature « au nom de sa protection », avec notamment l'émergence des « compensations » relatives à la dégradation de l'environnement. **Bénédicte Fumey** évoquera brièvement les mécanismes actuels de la financiarisation du vivant dans la perspective de la sixième session de l'université le 24 mars prochain où cette question sera plus largement abordée. **Alexandre Lumbroso** relatera l'initiative qui l'a amené avec Jonathan Attias à lancer une pétition citoyenne réclamant le droit pour les agriculteurs de s'échanger des semences reproductibles, et qu'ils ont réussi ensuite à transformer en une proposition de loi qui a été votée dans la loi *Biodiversité* ! **Patrick Desplats** évoquera la recherche et la transmission de savoirs à la fois ancestraux et modernes qui accompagnent aujourd'hui son travail, l'autoproduction de semences et l'importance de la transition

énergétique pour les jeunes générations. *Nous pourrions apprécier la qualité du vin vivant de Patrick Desplats avec une courte dégustation en clôture de la session.*

Présentation

Qu'y a-t-il sous les biens communs, en particulier sous ceux que nous construisons pour assurer notre alimentation ? La vie (la biodiversité) bien sûr, mais aussi et toujours des savoirs. Des savoirs techniques que nous mobilisons pour aménager la nature et transformer ses produits. Des savoirs relationnels qui cadrent les modalités d'accès aux ressources et de partage des richesses. Ces savoirs forment un tout. Et ils circulent, en même temps que les gènes qui ont été sélectionnés dans les processus de construction des variétés cultivées et des races animales.

Ces savoirs circulent et sont appropriés selon des modalités qui peuvent varier du tout au tout. Dans nos sociétés modernes et globalisées, leur circulation repose sur l'échange marchand et le principe d'une appropriation exclusive. Dans les montagnes du Chiapas, au contraire, ils circulent dans une logique de partage et un objectif commun de culture de la biodiversité. Notre agriculture moderne, elle, repose sur l'usage massif de machines et de produits chimiques et sur un principe de déconstruction de la biodiversité et de stérilisation des sols. Nous verrons quelles sont les contraintes réglementaires en matière de semences natives, les conditions et les aspects de leur brevetabilité, la protection des connaissances traditionnelles et de leur transmission en « open source ».

Cette rencontre entend mettre en avant le principe d'une maîtrise locale de la biodiversité cultivée et elle ne fera pas l'économie d'une critique des approches économiques convenues. Elle évoquera l'enjeu des semences paysannes en libre accès et la préservation des connaissances traditionnelles en matière agricole, en rappelant que la problématique de la biodiversité soulève bien évidemment la question de la monétisation en cours de la nature « au nom de sa protection. »

Faut-il donner un prix à la nature ? A l'heure où se crée les banques vertes, « cela ne sert strictement à rien », nous dit Aurore Lalucq : « Donner une valeur monétaire ne protège pas. Un prix sert à indiquer une valeur sur un marché quand quelque chose est mis en vente. Or, nous ne sommes pas sur un marché ». Il y a là un fil à tirer sur l'ambiguïté des rapports de l'économie au marché et au vivant, sur les questions des modes d'appropriation, sur la place du droit ou encore sur celle des rapports entre l'économie, le temps et l'espace: des questions par nature complexe mais qui, dans une perspective critique, peuvent devenir bien plus claires...

Il sera question aussi, outre la construction des savoirs techniques et relationnels, de stratégies de sélection, de génie génétique, de multifonctionnalité, d'articulation des filières alimentaires (courtes et longues) aux chaînes trophiques... Deux exemples emblématiques de résistance et de défense de la biodiversité, à travers une mobilisation publique ou à travers la mise en œuvre d'une forêt nourricière au sein d'un vignoble, nous permettront aussi de comprendre à quel point sensibiliser et agir en faveur de la biodiversité est primordial aujourd'hui.

**Pour nous signaler votre présence : universitebiencommun@gmail.com
ou au 01 40 05 05 67**

***100 Etablissement Culturel Solidaire**, 100 Rue de Charenton (Paris 12e). Métro : Gare de Lyon (L1) ou Ledru-Rollin (L8) - RER : Gare de Lyon - Bus : 57 et 29 - Vélib : Hector Malot - Charenton n°12101 (*Il est conseillé de suivre la session dans son intégralité*)